

---

## Jean Sénac, citoyen innommé de l'Ailleurs

Hervé SANSON\*

---

*Ma poitrine chante en arabe.*<sup>1</sup>  
Jean Sénac, *Citoyens de beauté*

1. Ce fut tout d'abord leçon héritée de la mère : le jeune Sénac perçoit la pluralité des cultures co-existant en Algérie coloniale par la capacité synchrétique de sa mère, Jeanne Comma.

« *Maman, je vous aime, maman, vous étiez païenne ! Que n'avez-vous pas été, sans le savoir et le sachant ! Catholique, israélite, adventiste, musulmane et guèbre, adoratrice du soleil. Et parfois hindoue et libre-penseuse. Et tout cela sans le chercher, sans le savoir, du bout de l'âme, et chaque fois profondément. Oh, combien ! La liberté, c'est vous qui me l'avez apprise !* »<sup>2</sup>

Jeanne Comma présente la particularité de traiter de façon identique les membres de n'importe quelle communauté, dans une société qui était pourtant à cette époque fortement clivée, hiérarchisée. Elle fait voler en éclats toute hiérarchisation. Elle anticipe ainsi le choix politique – intellectuelisé - du fils, et le vit au quotidien :

« *Une fois pour toutes, tu avais élu ton peuple, et ton peuple c'était tout ce pays autour de toi qui t'apportait la nourriture, le sentiment, le rêve* ». <sup>3</sup>

---

\* Paris VIII.

<sup>1</sup>. Sénac, Jean, « Pour conjurer le chant funèbre », in *Citoyens de beauté*, [Rodez], Subervie, 1967, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, [Arles], Actes Sud, 1999, p. 429.

<sup>2</sup>. Sénac, Jean, *Ebauche du père*, Paris, Gallimard, 1989, p. 28.

<sup>3</sup>. Ibid, p. 30.

A cette attitude de la mère fait écho la déclaration enflammée du poète lui-même dans *Ebauche du père*. C'est alors l'affirmation sans ambages d'une Algérie plurielle, forte de toutes ses composantes.

*« Je suis né algérien. Il m'a fallu tourner en tous sens dans les siècles pour redevenir algérien et ne plus avoir de comptes à rendre à ceux qui me parlent d'autres cieux.*

*“Va te la pillencoul, trésor !” Je suis de ce pays. Je suis né arabe, espagnol, berbère, juif, français. Je suis né mozabite et bâtisseur de minarets, fils de grande tente et gazelle des steppes. Soldat dans son treillis sur la crête la plus haute à l'affût des envahisseurs. Je suis né algérien, Comme Jugurtha dans son délit, comme Damya la Juive – la Kahéna ! – comme Abd-el-Kader ou Ben-M'hidi, algérien comme Ben-Badis, comme Mokrani ou Yveton, comme Bouhired ou Maillot. Voilà. Il faut lâcher des mots comme s'ils pouvaient faire balle. Je gueulerai pour mon pouvoir ».*<sup>4</sup>

Le texte s'emballe, mêle noms européens et noms “autochtones” dans l'évocation de la geste de la résistance nationale à l'envahisseur, établit des analogies, pose des équivalences : C'est ainsi manière de conforter son enracinement personnel dans la terre algérienne et d'illustrer le credo de toute une vie : « Est écrivain algérien tout écrivain *ayant opté* pour la nation algérienne. »<sup>5</sup> C'est précisément ce qui détermine la fondation d'une identité pour le poète : la question du choix, le choix conscient et définitif d'une patrie. Mais un choix qui corrobore, confirme un sentiment premier, une appartenance intuitive que Sénac ressent précisément par le biais de sa mère, laquelle bouleverse tous les déterminismes socio-ethniques par son naturel et sa liberté. Crée la stupeur.

*« Aujourd'hui lorsque des amis, que mes convictions surprennent, me disent en plaisantant : “Ton père ne serait pas arabe ?”, je rejoins notre grand mystère et je te vois, si naturelle, au milieu des injures commerçantes et des sourires cérémonieux ».*<sup>6</sup>

Il convient à ce point de mentionner que la communauté espagnole d'Oran était très bien intégrée à la population musulmane et entretenait des rapports cordiaux avec ses membres ; les Espagnols oranais parlaient souvent l'arabe dialectal. Sénac est donc l'héritier de cet environnement

---

<sup>4</sup>. Ibid, p. 20.

<sup>5</sup>. Sénac, Jean, *Le Soleil sous les armes. Eléments d'une poésie de la résistance algérienne*, [Rodez], Subervie, 1957, p. 20. C'est moi [H. S.] qui souligne.

<sup>6</sup>. *Ebauche du père*, op. cit., pp. 30-31.

singulier et de l'attitude d'une mère anticonformiste qui, marginalisée elle-même en tant que fille-mère, élevant seule ses enfants, se sentait une accointance spontanée avec les minorés d'une société ségrégative. Lorsque Jeanne, dans l'incapacité d'assurer l'éducation et les études de Jean, l'envoie chez les cousins Albertin à Alger, c'est la découverte de Bab-el Oued, quartier populaire et cosmopolite par excellence, pour l'adolescent et l'influence de la grand-mère Albertin, chef de famille, qui s'exerce sur lui à son insu. Celle-ci parle en effet l'arabe dialectal, un arabe de marché qui lui permet de communiquer avec les commerçants qu'elle fréquente quotidiennement.

2. Le métissage culturel se complique chez Sénac d'un mystère des origines, une crise de la filiation qui détermineront son existence et son parcours poétique. Son père, inconnu, a violé sa mère dans la remise d'un magasin à chapeaux. Un viol semi-consentant. Jeanne Comma révélera à son fils l'identité de ce père, mais Jean ne voudra pas en tenir compte, bâtissant sa mythologie personnelle.

*« Comment s'appelait-il ? Je ne sais pas. Je ne veux pas le savoir. (Peut-être Ruis y Gongora.) Je ne veux pas le savoir. Je ne veux pas que maman me le dise, ni Tata Emma. Tonton est mort sans me le dire. Ça n'a aucune importance. Ça n'a jamais eu d'importance pour moi ».*<sup>7</sup>

Le petit coiffeur italien laissera place à la construction du mythe du « Gitan violent violeur »<sup>8</sup> tout droit hérité des personnages de Federico Garcia Lorca, l'un des plus grands poètes espagnols, admiré par Sénac. Le gitan convoque ainsi les concepts de nomadisme, d'errance qui influenceront très certainement sur la conception de la nationalité que se forgera le poète. C'est aussi en revenir à l'Espagne et consacrer l'image de Sénac en tant qu'homme aux trois patries. L'Espagne, découverte lors d'un voyage en 1959, fera crier ses racines et la privation de liberté due au régime franquiste trace inéluctablement un parallèle avec son pays, l'Algérie, en lutte contre la France coloniale afin de recouvrer sa liberté.

*« Comme ils ont frappé l'Espagne,  
ils frappent l'Algérie.*

---

<sup>7</sup>. Ibid, p. 23.

<sup>8</sup>. Ibid, p. 26.

*Comme ils ont trompé l'Espagne,  
ils trompent l'Algérie.  
Comme ils ont mangé l'Espagne,  
ils mangent l'Algérie.*

*Bourreaux de carton,  
des hommes de feu se lèvent !*

*La liberté, le pain.  
L'amour aux yeux ouverts.  
La paix ».*<sup>9</sup>

Ces trois patries respectent un ordre hiérarchique dans les sentiments identitaires de Sénac : l'Algérie est *la* patrie, les poèmes dédiés à l'Espagne l'attestent. Le sort de l'Espagne est toujours rapporté au sort de l'Algérie, du peuple algérien, peuple dont Sénac se sent partie prenante. La France sera jusqu'à la fin cette patrie intellectuelle, patrie qui aura légué ses principes démocratiques et révolutionnaires. Ce n'est pas elle que Sénac reniera, mais la France coloniale, laquelle trahit la « France mythique »<sup>10</sup>. L'indétermination de la figure paternelle, tour à tour gitan, arabe, juif, favorisera l'identification du poète à l'autre qui souffre, à l'autre minoré.

*« Et je suis juif  
pour que mon peuple soit libre ;  
pour que l'odeur d'El Djezair  
soit celle du jasmin et non plus des charniers ».*<sup>11</sup>

Ce sont alors les valeurs d'ouverture, d'hospitalité, de reconnaissance de l'autre qui sont mises en avant par l'écriture poétique sénacquoise. Le poème "*Alger, ville ouverte*" en fournit l'illustration la plus saisissante :

*« Ce soir nous déclarons l'Algérie Terre Ouverte  
Avec ses montagnes et sa mer,  
Notre corps avec ses impasses ».*<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup>. « Traduit de l'espagnol », in *Matinale de mon peuple*, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, [Arles], Actes Sud, 1998, p. 322.

<sup>10</sup>. Amrouche, Jean utilise cette expression dans ses articles politiques. Je renvoie plus précisément à « La France comme mythe et comme réalité », in *Le Monde* du 11 janvier 1958, réédité in *Un Algérien s'adresse aux Français ou l'histoire d'Algérie par les textes (1943-1961)*, édition établie par Yacine Tassadit ([Paris], L'Harmattan/Awal, 1994, pp. 54-64).

<sup>11</sup>. « Postface à la réédition du *Soleil sous les armes* », in *Pour une terre possible*, poèmes et autres textes inédits, [Paris], Marsa, 1999, pp. 303-304.

L'emploi de la première personne du pluriel confère une certaine officialité à la proclamation, un poids : la volonté du poète s'oppose ici à la raison d'Etat, à la loi du système politique, entend "rivaliser" avec la *doxa*, illégitime aux yeux de Sénac. Par-delà la conjoncture immédiate, Sénac entérine une nation virtuelle, encore à venir, une Algérie non exclusive, non monolithique.

*« Seules vous suffisent vos petites querelles de terrasses,  
Vos territoires limités, un morceau d'ombre entre vos nerfs !  
Nous sommes déjà d'une autre Nation,  
Tout envahis d'un homme qui connaît ses cellules,  
Et leur élan dans ses moindres recoins ».*<sup>13</sup>

Le poète paraphe son rêve de métissage, le met au jour : c'est alors l'affirmation de convictions en opposition tranchée avec le Code de la nationalité algérienne, réactionnaire selon lui<sup>14</sup>, code qui accorde la nationalité selon des critères d'ethnicité et d'appartenance religieuse. L'Ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 entérine l'impossibilité de concevoir la nationalité algérienne en dehors du fait religieux et entérine donc le *jus sanguinis*, droit du sang basé sur l'appartenance de deux ascendants à l'Islam, prévu par la Loi n° 63-96 du 27 mars 1963 du premier Code de la nationalité algérienne. Sénac protestera violemment en privé contre ce Code jugé discriminatoire, et un poème tel qu'"*Alger, ville ouverte*" constitue une réponse sans appel, libérant le territoire géographique des options nationalistes étroites du régime algérien de l'époque, outrepassant la notion même de territoire. Le métissage identitaire prôné par le poète se veut aussi contact des peaux, toucher de/à l'Autre.

*« [...] Les gens d'Ailleurs nous touchent la peau  
Et vous ne Les entendez pas ! »*<sup>15</sup>

*Cette défense d'une Algérie plurielle et perméable aux ondes de l'humain trouve sa source dans l'engagement politique de la guerre d'indépendance.*

---

<sup>12</sup>. « Alger, ville ouverte », in *Avant-Corps*, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, op. cit., p. 479.

<sup>13</sup>. Ibid., p. 478.

<sup>14</sup>. Cf. à ce sujet Nacer-Khodja, Hamid, « Jalons biographiques », in *Pour une terre possible*, op. cit., pp. 357-358 et 367-368.

<sup>15</sup>. « Alger, ville ouverte », op. cit., p. 478.

3. Les textes officiels du FLN, rassemblés par André Mandouze dans son volume *La Révolution algérienne par les textes*<sup>16</sup>, prévoyaient une nation algérienne multiconfessionnelle, pluriculturelle, et accordaient la même citoyenneté aux Européens ayant fait le choix de l'Algérie indépendante qu'aux Arabo-musulmans. En 1959, on pouvait lire dans *El Moudjahid* :

« ... Encore une fois, nous sommes réalistes. Nous savons que demain, nous aurons des Européens en Algérie, que les Israélites resteront là. Ce que nous voulons, c'est qu'ils soient "Algériens à part entière" ». <sup>17</sup>

C'est à partir de ces textes que le choix sénacuien peut être entendu : fidèle à une Révolution qu'il avait acceptée sans réserves, il ne pouvait accepter que les idéaux en fussent trahis, successivement niés. La Révolution algérienne dans ses fondements assume une orientation progressiste, libérale, issue des principes républicains, antiraciste sans ambiguïté aucune.

« L'Algérie aux Algériens, à tous les Algériens, quelle que soit leur origine. Cette formule n'est pas une fiction. Elle traduit une réalité vivante, basée sur une vie commune. C'est la terre qui façonne l'homme. Et la terre algérienne nous a façonnés.

[...]

Dans la République algérienne que nous édifierons ensemble, il y aura de la place pour tous, du travail pour tous. L'Algérie nouvelle ne connaîtra ni barrière raciale, ni haine religieuse. Elle respectera toutes les valeurs, tous les intérêts légitimes ... ». <sup>18</sup>

Le droit du sol doublé du choix de l'Algérie indépendante : voilà les principes auxquels adhère Sénac en adoptant le combat indépendantiste de son peuple. Les oeuvres de Jean Sénac, publiées entre 1954 et 1962, portent toutes la trace de cette double culture, européenne/arabo-musulmane, tant en exergue que dans le corps du texte. Le premier recueil de Sénac, *Poèmes*<sup>19</sup>, paru en mai 1954, appose en exergue deux citations, l'une extraite de *Saint Paul aux Corinthiens*, l'autre du *Coran*, de la Sourate XXVI dite des "Poètes". Dès les augures de son œuvre, le

---

<sup>16</sup>. Mandouze, André, *La Révolution algérienne par les textes* [1962], Paris, Editions d'Aujourd'hui « Les Introuvables », 1974.

<sup>17</sup>. *El Moudjahid*, 10 mai 1959, in Mandouze, André, op. cit., p. 96.

<sup>18</sup>. "Déclaration du délégué algérien à la conférence d'Accra", avril 1960, in Mandouze, op. cit., p. 102.

<sup>19</sup>. Sénac, Jean, *Poèmes*, Paris, Gallimard « Espoir », 1954, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, op. cit., pp. 19-118.

poète se réfère aux deux sensibilités culturelles existant en Algérie, démontrant ainsi sa curiosité et une relative connaissance de l'univers de l'Autre. Le recueil *Matinale de mon peuple*, paru chez Jean Subervie en 1961, recueil militant par excellence, entérine cette double référenciation, laquelle sert le projet politique spécifique formulé ici. Le recueil associe en entrée deux citations, l'une de Léon Bloy, écrivain français d'inspiration chrétienne, et l'autre de Abdelhamid Benbadis, réformiste musulman algérien. Les deux extraits proposés convergent dans une idée d'universalité, de philanthropie, d'assistance aux opprimés, d'humanisme. La dédicace du recueil réunit, symboliquement, ce qui était jusque-là opposé.

*« à mes frères/ à mes sœurs / à ceux qui purifient / à la mémoire de Mustapha Bouhired et Fernand Yveton / qui, avec des millions d'autres/ ont fait la patrie algérienne ».*<sup>20</sup>

Associer un nom européen et un nom arabo-musulman en un hommage aux héros nationaux, c'est ne pas vouloir sacrifier la dimension occidentale de l'Algérie, ni la langue française dont Kateb Yacine affirmait qu'elle était un « butin de guerre ». La dédicace de *Matinale de mon peuple* entend ainsi poser un principe d'équivalence et performer la société métissée que les textes et déclarations du FLN reconnaissent. L'essai *Le Soleil sous les armes*<sup>21</sup>, pour sa part, déroule la procession des poètes résistants, berbérophones et arabophones jusqu'aux poètes contemporains de langue française qui comprennent des Européens (Sénac lui-même, Anna Gréki, Henri Kréa). C'est alors pour le poète l'occasion de revendiquer une triple expression poétique et littéraire :

*« Que ce soit en arabe, en kabyle, en français, une même gorge mitraillée, pas même cicatrisée, inlassablement module la peine, l'acharnement, l'espérance têtue ».*<sup>22</sup>

Cette poésie de résistance en langue française puise ses influences à une double source : la française dans sa tradition révolutionnaire et la résistance au nazisme, celle de langue arabe au siècle dernier dans sa lutte contre la colonisation. Yvonne Llavador souligne cette filiation des deux expressions dans un même esprit commun :

*« Afin de montrer combien cette poésie de langue française se situe dans le courant nationaliste algérien, il cite abondamment les*

---

<sup>20</sup>. « Matinale de mon peuple », in *Œuvres poétiques complètes*, op. cit., p. 252.

<sup>21</sup>. Sénac, Jean, *Le Soleil sous les armes*, op. cit.

<sup>22</sup>. Ibid., p. 23.

*complaintes sur la prise d'Alger et de Constantine et les "poètes-guerriers" morts au combat ou en exil* ». <sup>23</sup>

*Le Soleil sous les armes* représente davantage qu'un manifeste poétique en faveur de l'indépendance algérienne ; il symbolise aussi la propre insurrection de Jean Sénac face à sa condition de "Pied-noir" et les automatismes de sa communauté. Il constitue en profondeur l'affirmation de son hybridité culturelle : Algérien d'origine européenne. Le poète se met à l'écoute de son peuple comme en attestent les "*Notes en forme de salut*" qui clôturent *Matinale de mon peuple*, sous-titrées par ailleurs "*Min djibalina*", l'un des chants patriotiques :

« *Les valeurs de ce peuple, elles valent les valeurs de l'Occident. Je ne renie pas Molière, j'écoute un paysan de Mansouriah* ». <sup>24</sup>

La plaquette suivante, *Aux héros purs*<sup>25</sup>, entérine ce choix de l'appartenance algérienne et concrétise cette volonté de faire corps avec son peuple par l'adoption d'un pseudonyme arabe, Yahia el Ouahrani (à l'instar des noms de guerre de certains maquisards). Ce pseudonyme ainsi que les deux expressions en arabe utilisées dans la plaquette (« *Istiqlâl el Djezaïri* » et « *Yahia ach chaab !* ») ne sont pas de simples exotismes tentant de faire couleur locale mais traduisent une langue française hantée, habitée, accueillant sa consœur, la langue arabe, celle de son peuple : l'effraction de la langue française par l'arabe fait alors écho au désir de Sénac de se mêler à son peuple, de toucher aux « *citoyens de beauté* ». C'est précisément l'évocation de ce peuple qui ne peut être rendue, en un élan jubilatoire, que par la langue arabe (« *Yahia ach chaab !* »). La diffusion et la détermination du destinataire de cette plaquette font également sens. Distribuée aux députés de l'Assemblée nationale constituante par les soins de son ami Amar Ouzegane, alors ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, cette plaquette entend officialiser le rôle de Sénac et renforcer les liens qui l'unissent au destin de l'Algérie indépendante.

4. Le métissage culturel suscite dans l'œuvre sénacquoise un métissage linguistique, de plus en plus prégnant au fur et à mesure de la progression de l'œuvre poétique. Celle-ci met également en place une

---

<sup>23</sup>. Llavador, Yvonne, « Le manifeste poétique de Jean Sénac : *Le Soleil sous les armes* », in *Awal* n° 10, spécial Sénac, Jean, éditions de la MSH, 1993, p. 29.

<sup>24</sup>. *Matinale de mon peuple*, op. cit., p. 338.

<sup>25</sup>. Sénac, Jean, *Aux héros purs*, édition spéciale pour MM. les députés de l'Assemblée nationale constituante, Alger, octobre 1962, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, op. cit., pp. 387-396.

symbolique qui puise dans la culture et la langue arabe, et qui en réinterprète certains motifs. A cet égard, il convient de rappeler à quel point la poésie de Sénac accompagna les recherches de la jeune peinture algérienne. Parrain du groupe Aouchem, Sénac forgea le concept d'une « *Ecole du noûn* », laquelle influera sur son écriture poétique et inspirera un recueil entier<sup>26</sup>. En entrée du recueil, Sénac indique :

« *Le Noûn est la lettre arabe qui engage mystérieusement une sourate du Coran et dont la forme mythique, ة ouvre sur le Signe des Deux terres* ». <sup>27</sup>

Emblème de surpassement, le *noûn* signifiera pour Sénac l'accès au sublime, la mise en place d'une érotique poétisée. La graphie de la lettre arabe ة oriente le poète vers l'élaboration d'une grammaire du Signe, permet l'essor d'un imaginaire fondé sur la représentation de la trace.

« *“La Casbah ne s'assiege pas.” Dans le Noûn, il y a toujours une issue vers le haut (les terrasses ? l'esprit ?). J'ai vu chez Khadda les signes réintégrer le Corps et cette audace du passé donner à l'avenir sa forme. Ces beaux dessins où il essaie de “recharner l'arabesque de ses ancêtres” (comme l'écrivait Berque à propos des illustrations de “La rose et l'ortie”). Benanteur, lui, parti du signe, semble ne vouloir en préserver que la trace, l'aura (comme jadis à Peniscola, Nallard partait des “cuisines” de la plage vers un été trans-figuré – notre Eté vert !). Il s'acharne – avec quelle téméraire subtilité ! – à broyer ses aveux, à resabler tout son Orient. Khadda engage le Noûn dans son dépassement lyrique, Benanteur le ramène à son point de minutie. Avec eux l'Ecole du Noûn débouche sur une métaphysique [ ...] »<sup>28</sup>.*

Le *noûn* est donc prétexte pour Sénac à fonder une philosophie de l'Être, à faire lien entre création poétique et peinture, à renouveler le réservoir d'images poétiques, à conforter cette troisième aire que Sénac nomma *poépeintrie* et qui entend mettre à jour des points de contact, de convergence entre les deux genres, les deux pratiques. Une autre lettre de l'alphabet arabe inspire l'œuvre par sa graphie : il s'agit de la première, le alif (ا), synonyme pour le poète de sérénité, d'ordre réinstauré.

---

<sup>26</sup>. Cf. « Diwan du Noûn », in *Avant-Corps, précédé de Poèmes iliaques et suivi de Diwan du Noûn*, [Paris], Gallimard, 1968, repris in *Oeuvres poétiques complètes*, op. cit., pp. 505-536.

<sup>27</sup>. Ibid., p. 505.

<sup>28</sup>. « Etreinte. 9 », in *Oeuvres poétiques complètes*, op. cit., p. 525.

« Tu dénoueras les arabesques  
Tout sera simple comme alif »<sup>29</sup>.

Ainsi la langue arabe, sublimée à travers le symbolisme de la graphie de son alphabet, prête à la langue de Sénac un caractère *autre*, étrangé. Gagné à l'autre. C'est : *cultiver son autre*. Le procès de métissage n'a pas de fin ; il s'avoue toujours en cours. En octobre 1972, le poète commence à apprendre la langue arabe au Centre culturel français, apprentissage interrompu par sa mort brutale le 30 août 1973.

Autre forme de métissage : Sénac déconstruit les genres, les contamine l'un par l'autre. Son roman autobiographique *Ebauche du père* déjouait les conventions habituelles de l'autobiographie pour se muer en quête du père et missive à la mère, en un rituel de transsubstantiation.

« Est-ce un roman que raconter sa vie avec beaucoup d'imagination qui reforme les choses à partir de leur vrai noyau ? C'est un roman, parce que je m'invente un tas de vérités où je n'ai vécu que des approches, des passages, des fugues ». <sup>30</sup>

Et un peu plus loin :

« Je veux appréhender l'individu dans ses masses visibles et invisibles sans accepter le moindre coin d'ombre, donner au singulier la dimension de la foule, révéler ce qu'il y a dans la nature humaine de meilleur et d'atroce et de tout banalement médiocre. Et tout cela le sacrer. En cela mon livre restera un poème, finalement. J'écris une mythologie ». <sup>31</sup>

Le texte sénacuien oscille, migre d'un genre à l'autre, se fait mobile perpetuum : le poète algérien n'aura eu de cesse de renouveler la facture poétique, la trame des motifs, l'enjeu éthico-esthétique de son œuvre. *Ebauche du père* joue continuellement le déplacement, interroge tout au long du récit ses fondements, la nature de sa démarche. Ne se fixe jamais.

Le recueil *Dérisions et Vertige* multiplie les références à la culture arabe, les références locales strictement algériennes, tant socio-politiques que culturelles. Ainsi du poème "h'midett" :

---

<sup>29</sup>. « Tu viendras », in *Dérisions et Vertige*, [Arles], Actes Sud, 1983, réédité in *Œuvres poétiques complètes*, p. 652.

<sup>30</sup>. Sénac, Jean, *Ebauche du père*, Paris, Gallimard, 1989, p. 23.

<sup>31</sup>. Ibid., p. 43.

« Paroles "obscènes", le chant populaire  
Lorsqu'il danse et éjacule !  
Daïdaï ô zitouna ! »

La langue arabe est ici facteur de transgression, expression du désir sexuel sans contraintes, en témoigne la référence à la grande dame du raï, Cheikha Rimiti et à l'un de ses célèbres titres, qui a défrayé la chronique. Nous touchons là à un aspect fondamental de la poésie sénacquoise ; l'usage d'expressions en arabe où les références à la culture arabe de l'âge d'or de l'islam servent l'affirmation d'un désir proscrit, condamné par la société s'il est vécu en toute transparence, sans dissimulation. Les expressions en arabe traduisent la force du désir au sein de la langue française, l'exaltation du corps qui exhale son plaisir :

La co-présence des deux langues, arabe et française, l'arabe faisant effraction au sein de la française, mime ici la scène du rapport sexuel. Tout comme la cohabitation des deux langues atteste d'un lien : l'expression « *Oulla !* » permet au poète de s'insérer dans la société en usant d'une formule quasi phatique qui crée le lien entre musulmans. Le détournement d'une tradition spécifique constitue aussi l'une des modalités *métisses* de l'œuvre du poète. Ainsi, l'une des parties du recueil *dérisions et Vertige* s'intitule "*La source et la vague*" et porte en exergue un extrait de Sidi Abou Madyan et l'autre d'Abou-Nowâs. Plus avant dans le recueil, un poème intitulé "*Trois poèmes d'après Abou-Nowâs*"<sup>32</sup> propose en trois stances une réécriture des poèmes du grand poète arabe. Sénac, dans cette transposition en français, inspirée par l'esprit d'Abou-Nowâs, use des classiques de la littérature arabe afin de légitimer son orientation sexuelle, sa différence.

5. Jean Sénac n'a donc cessé de revendiquer une Algérie plurielle, dans laquelle le métissage culturel ne fut pas un vain mot, tout en gardant une certaine lucidité sur la réalité linguistique.

« Pour nous, écrivains algériens de langue française, il est indispensable de reconnaître, sans complexe mais en pleine lucidité, que la vraie littérature populaire d'Afrique du Nord est celle qui s'exprime en arabe et en berbère – et seulement celle-là. Reconnaître que c'est dans les chants kabyles ou dans des poèmes arabes que notre peuple s'exprime, c'est avouer du même coup que nos œuvres ne sont que des "transcriptions", dans le meilleur des cas des "traductions" de la

---

<sup>32</sup>. « Trois poèmes d'après Abou-Nowâs », in *Œuvres poétiques complètes*, op. cit., p. 735.

*réalité. C'est admettre aussi que nous sommes des écrivains de transition.*

[...]

*Notre situation est difficile mais exemplaire. Elle fait de nous des poètes présents, engagés, au même titre que nos compagnons de langue arabe, des écrivains authentiquement nationaux ».*<sup>33</sup>

La question du lectorat, de la réception était donc posée par Sénac dès novembre 1959, mais la littérature algérienne de langue française était assumée comme partie intégrante de la culture de l'Algérie. Nul complexe à avoir : Sénac réitère ses conclusions en novembre 1970 dans la préface de son *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*<sup>34</sup> :

*« Ignorée de ses pairs, voilà donc une génération qui s'est construite dans l'isolement, le doute, la rupture. [...] Elle refuse désormais les querelles et les prétentions mythiques des aînés. Elle n'admet plus de geindre sur la langue. Elle sait que tout déchirement assumé enrichit, mène plus loin, libère. Elle sait que les solutions sont en route, que la langue nationale, enseignée, rôdée, frottée au peuple et aux structures nouvelles, donnera demain un grand écrivain, que des traducteurs apparaîtront, que le drame à ce niveau n'est qu'angoisse sénile et qu'ils sont avec leurs frères de langue arabe, de langue berbère (Si Mohand n'est-il pas notre plus grand poète populaire ?), les écrivains profonds de l'Algérie Totale ».*<sup>35</sup>

« La littérature de graphie française », selon sa propre formule, traduit un imaginaire, une réalité vécue indiscutablement algériens, modèle le français à ses besoins : Sénac reconnaît ce faisant que les poètes de graphie française n'écrivent pas le français de France mais *un français métissé*, un français dont la syntaxe, altérée, hors de ses gonds, traduit une vision singulière, une expérience spécifique. *Un français d'Algérie*.

« *J'écris, je suis déjà à l'autre.* »<sup>36</sup>. La littérature pour Jean Sénac fut ce moyen de donner son entière mesure à l'existence, de gagner un peu plus de vie, en composant la geste de son métissage intérieur. Approche amoureuse, érotique de l'autre, transposition signifiante du roman des origines, proclamation d'une nation ouverte à tous les vents, au Corps Total, l'œuvre sénacquoise avoue en sous-main cette évidence : la

---

<sup>33</sup>. « Une littérature du relais », in *Pour une terre possible...*, op. cit., p. 294.

<sup>34</sup>. *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*, Paris, Librairie Saint-Germain-des-Prés, 1971.

<sup>35</sup>. Ibid., p. 32-35.

<sup>36</sup>. *Ebauche du père*, op. cit., p. 49.

nécessité du métissage, de la fusion avec son autre pour qui n'a pas de filiation légitime. En cela, Sénac était semblable à ceux qu'il voulut pour compatriotes, à la recherche d'une patrie légitime et de pères non défaillants. Jean Amrouche, autre « Algérien universel »<sup>37</sup>, n'écrivait-il pas :

« Notez bien qu'il se peut que les Algériens dans l'avenir soient collectivement ces hybrides culturels que je représente ». <sup>38</sup>

L'œuvre de Jean Sénac, prémonitoire, empathique, fait alors du métissage une clé pour accéder à la compréhension de l'identité algérienne et exhausse la figure du poète en *citoyen innommé de l'Ailleurs*, toujours là où on ne l'attend pas, en quête de reconnaissance.

« Citoyens innommés nos Portes sont atteintes.  
Ne tardez plus ! » <sup>39</sup>

## Bibliographie

- Sénac, Jean, *Le Soleil sous les armes*, Rodez, Subervie, 1957.  
Sénac, Jean, *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*, Paris, Librairie-Saint-Germain-des-Prés, 1971.  
Sénac, Jean, *Ebauche du Père*, Paris, Gallimard, 1989.  
Sénac, Jean, *Œuvres poétiques complètes*, Arles, Actes Sud, 1999.  
Sénac, Jean, *Pour une terre possible, poèmes et autres textes inédits*, Paris, Marsa, 1999.

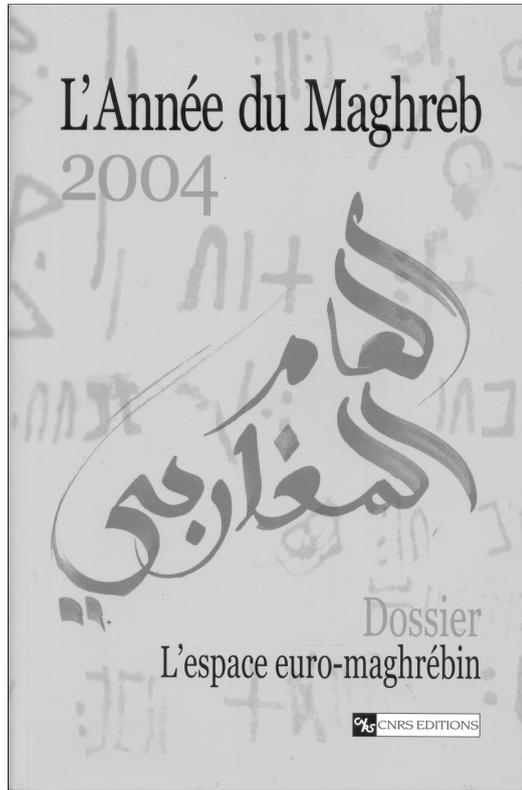
---

<sup>37</sup>. La formule est de Mohammed Dib in "*Jean Amrouche, voleur de feu*".

<sup>38</sup>. Cité par Yacine Tassadit in *Un Algérien s'adresse aux Français ou l'histoire d'Algérie par les textes (1943-1961)*, op. cit., p. LXV.

<sup>39</sup>. « Alger, ville ouverte », in Op. cit., p. 479.





L'Année du Maghreb, réalisée par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM), succède à l'Annuaire de l'Afrique du Nord publié aux Editions du CNRS depuis 1962. Ce changement ne rompt pas avec l'ancienne formule, mais tient compte des mutations politiques et sociales à l'œuvre dans la région et de l'évolution du vocabulaire. Aujourd'hui, « Maghreb » est le terme le plus couramment utilisé dans la sphère francophone pour désigner les cinq Etats de la zone couverte par cette publication (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye).

L'Année du Maghreb a pour vocation première d'analyser l'actualité maghrébine durant une année de référence, ici 2004. On y trouve les rubriques classiques par pays, comprenant les chroniques politiques et leurs annexes, un ou plusieurs « Gros plans » et des « Notes » sur des débats d'actualité. Cette approche nationale est complétée par des rubriques thématiques et transversales traitant de questions culturelles, économiques et juridiques communes aux cinq pays.